



CAMP EEDF GAP 12 - 31 juillet 2021

à Le Monestier du Percy (38)

Le Camp d'été 2021 aura lieu à Praléron, 38930 Le Monestier du Percy, dans le Trièves en Isère. Il se déroulera du lundi 12 juillet au samedi 31 juillet 2021. La durée du séjour sera de 20 jours pour le camp lui-même. Le pré-camp consistant en l'installation du camp se fera par les respons et les aînés. Le pré-camp aura lieu du 8 au 12 juillet. Le Tarif est de 610 euros pour le premier enfant et de 510 euros pour le deuxième enfant. Pour les aînés participants au pré-camp il faut rajouter 30,50 euros par jour (ou 25,50 à partir du deuxième aîné d'une même famille).

Pour inscrire vos enfants, merci de :

1. imprimer, compléter et signer l'autorisation de votre enfant à participer au camp
2. pour les éclés et les aînés imprimer, remplir et signer l'autorisation d'explo
3. fournir la copie de la carte nationale d'identité de l'enfant
4. fournir la fiche sanitaire remplie et la copie des vaccinations du carnet de santé
5. fournir une copie du brevet d'aptitude à la natation si l'enfant l'a passé
6. fournir la totalité du règlement (*voir ci-dessous les modalités de paiement*)

Pour payer la participation au camp :

- Vous devrez déduire le montant du remboursement des WE : soit 90 euros pour un lutin, lou ou éclais et 60 euros pour un aîné,
- vous pouvez payer en un chèque global ou en deux chèques. Le premier sera encaissé en juillet, le deuxième en août. Les chèques sont à libeller à l'ordre EEDF GAP.
- vous pouvez régler en espèces
- vous pouvez payer par chèques-vacances en complétant le solde éventuel par chèque ou espèces
- si vous bénéficiez d'une aide de la CAF, vous devez faire une copie de la **Notification d'aide aux temps libres**, la compléter sur la ligne "**Séjours de Vacances et accueil de scoutisme**", en indiquant 20 comme nombre de jours du séjour, le coût global du séjour, et les dates du séjour du camp à Praléron. Vous calculez l'aide à laquelle votre enfant a droit et retirez le montant de cette aide du coût global du séjour. Vous envoyez un chèque du montant qui reste dû à EEDF Gap. EEDF Gap se charge de recueillir l'aide directement auprès de la CAF des Hautes-Alpes.
- si vous pensez avoir la possibilité de bénéficier d'une aide aux vacances via la JPA contactez Pascale au plus tôt pour savoir comment constituer le dossier : pascale.choudin@orange.fr, 06 88 52 01 95
- cette année le camp devrait être labellisé vacances apprenantes et certaines familles pourront bénéficier d'aides de la part de l'état (c'est en cours)

Tous les dossiers sont à fournir complets et sous forme papier
sur place le week-end du 26/27 juin de précamp aux Sérignons

EEDF groupe de GAP
Mairie de GAP
3 rue Colonel Roux BP 92 05007 GAP
responsable : Catherine Suire 06 41 32 48 71
eedf05gap@gmail.com